

## Radio Diploweb Comment définir la sécurité économique ?

mardi 13 octobre 2020, par [Axelle DEGANS](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[Axelle DEGANS](#), **Radio Diploweb Comment définir la sécurité économique ?**,

*Diploweb.com : la revue géopolitique, 13 octobre 2020.*

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**La sécurité économique est la matérialisation d'une politique d'État visant à protéger et à promouvoir les intérêts stratégiques d'une nation. Il s'agit donc d'une politique de puissance qui soulève la question de la souveraineté.**

**Avec beaucoup de clarté et de précision, A. Degans pose des repères. Sous le podcast, vous trouverez le texte complet de la chronique.**

**Audio**

[Ecouter cette émission de Radio Diploweb sur le site Anchor](#)

**Texte de la chronique d'Axelle Degans, Comment définir la sécurité économique ?**

Bonjour aujourd'hui la sécurité économique en collaboration avec *Diploweb*. Je vais commencer par me présenter. Je suis professeur de chaire supérieure et docteur en décembre 2019 avec [une thèse portant sur « La sécurité économique en France, une stratégie de puissance au sein de l'Europe et de la mondialisation »](#). On va se poser de nombreuses questions aujourd'hui et trouver même des réponses, ce qui est encore mieux. Nous allons nous demander tout d'abord à quoi sert la sécurité économique, sert-elle à faire la guerre pour paraphraser ce que disait [Yves Lacoste, de la géopolitique](#) en France. Nous allons aborder la sécurité économique comme une partie de [l'intelligence économique](#) qui est un processus de collecte, de traitement et de protection des informations jugées stratégiques, essentielles pour la compétitivité comme le développement économique. C'est à dire qu'à la base de l'intelligence économique, il y a une action coordonnée.

Alain Juillet qui est véritablement le maître d'œuvre de l'intelligence économique [en France](#) au début de notre siècle estime que c'est un état d'esprit fait d'ouverture sur le monde, de goût de l'analyse, de volonté de ne pas subir et cette belle définition nous donne déjà le pourtour de ce que peut être l'intelligence économique et la sécurité économique

Pour répondre finalement à tout cela, on va répondre à des questions qui sont qui, comment et pourquoi ? Et on s'intéressera ensuite à ce qui fait le socle de la sécurité économique.



Alors d'abord qui ? Les États sont des acteurs essentiels de l'intelligence et de la sécurité économiques comme les collectivités territoriales. C'est à dire qu'à la base de tout cela on trouve une politique publique quelle que soit la déclinaison territoriale. Deuxième type d'acteurs très importants, ce sont les entreprises, c'est à dire les acteurs privés. Ainsi ni l'intelligence économique ni la sécurité économique ne peuvent se concevoir sans une étroite collaboration entre acteurs publics et privés aux échelles locale, régionale, nationale et même supra nationale.

Comment ? La sécurité économique est un des courants de l'intelligence économique définie par messieurs Bulinge et Moinot. L'intelligence économique repose sur quatre piliers. La guerre économique est la poursuite de la guerre par d'autres moyens pour paraphraser Clausewitz Elle se développe véritablement à la fin de la Guerre froide c'est à dire à partir des années 1990. La sécurité économique est la défense des intérêts nationaux. La compétitivité économique des entreprises et des territoires qu'illustrent très bien les pôles de compétitivité et la diplomatie économique qui concerne davantage les relations internationales.

Pour Alain Juillet, intelligence et sécurité économiques sont intimement liées et concrètement il faut ici s'intéresser non seulement à la protection matérielle mais aussi immatérielle aussi du monde numérique et bien sûr les brevets.

Il faut maintenant définir la sécurité économique. C'est donc une déclinaison de l'intelligence économique longtemps considérée comme secondaire, longtemps confondue avec la sûreté par exemple des locaux des entreprises. Elle est donc, en fait, pendant très longtemps un concept d'ajustement mais elle est véritablement un élément transversal. Aujourd'hui, elle commence à arriver sur les devant de la scène économique mais aussi journalistique et géopolitique alors qu'elle est restée très longtemps dans l'ombre de l'intelligence économique mise en œuvre elle-même avec beaucoup de réticences chez nous.

Qui sont les acteurs principaux de la sécurité économique ? Sans grande surprise ce sont les mêmes que pour l'intelligence économique, c'est-à-dire les entreprises et les acteurs publics.

Comment est-ce mis en œuvre ? La sécurité économique des entreprises repose sur la protection des savoirs et des savoirs faire, sur la protection juridique des brevets, sur la sûreté des locaux sur la sécurisation du monde numérique c'est-à-dire de l'Internet, comme des données. Autrement dit, elle repose très largement sur l'action de la veille mais aussi sur le renseignement économique. D'ailleurs, à ce titre, le Livre Blanc de la Défense pour la première fois en 2013 souligne l'importance de la sécurité économique comme un élément de la sécurité nationale. Il définit la sécurité nationale comme étant basée sur la défense du territoire, comme étant basée sur la sécurité intérieure et comme étant aussi soutenue par la sécurité économique. Autrement dit, la sécurité nationale prend en compte l'ensemble des risques et menaces qui peuvent porter potentiellement atteinte à la vie de la nation et on voit en quoi ici la sécurité économique à une coloration évidente géopolitique. On peut donc estimer que **la sécurité économique est la matérialisation d'une politique d'État visant à protéger et à promouvoir les intérêts stratégiques d'une nation**. Elle comporte un volet défensif de protection et un volet offensif de promotion des intérêts nationaux. On peut voir ici que ce qui est valable pour un état l'est aussi pour une entreprise. Quel est l'objet ? La finalité de la sécurité économique, c'est de préserver un cadre et un haut niveau de vie à l'ensemble des citoyens. Il s'agit donc bien **d'une politique de [puissance](#)** qui soulève la question de la souveraineté.

On peut maintenant s'intéresser aux différents concepts qui sont au cœur de la sécurité économique. Le premier celui de puissance, définie par Raymond Aron par la capacité d'influencer sans l'être en retour, définie par Serge Sur par la capacité de faire, de faire faire, d'empêcher de faire et de ne pas faire. Joseph Nye en a donné des habits du *soft power* la persuasion ou le *hard power* qui est une façon plus brutale d'imposer la puissance. Suzanne Nosel développe un concept plus récemment qui est celui du *smart power* qui mêle un peu le *soft* et le *hard power* ; il s'agit ici, par exemple, de la guerre économique qui est une forme évidente de *smart power*.

Alors qu'est-ce que la guerre économique ? Pour Christian Harbulot, qui a beaucoup travaillé la notion, il s'agit de l'expression majeure d'un rapport non militaire dans un contexte d'hyper-compétitivité mondiale qui est celui qui a pris le pas sur la Guerre froide au début des années 1990. Qui met en œuvre la guerre économique ? Ce sont les entreprises, ce sont les États, les collectivités territoriales. On a, au cœur de la guerre économique, une stratégie, un État-major, un État stratège qui nous est bien connu en France avec des buts définis, des objectifs à atteindre pour conserver ses marchés, conserver une économie dynamique, conserver ses emplois. Ali Laidi dit qu'on a même des soldats de la guerre économique qui sont les travailleurs. Si il y a une guerre, il y a des vainqueurs et des vaincus. Les vainqueurs ce sont ceux qui parviennent à s'imposer sur les marchés, ce sont ceux qui embauchent et sont embauchés, ceux qui empochent les dividendes. A l'inverse, les vaincus sont ceux qui perdent les marchés, voire qui perdent leurs emplois. Cette guerre économique est fondamentale, elle est au cœur de la mondialisation libérale que nous connaissons tous et elle montre de façon indirecte que le commerce n'a rien de doux.

**Comment relier la sécurité économique à la géopolitique ?** La géopolitique c'est l'étude, l'analyse des rapports de force insérés dans les territoires. On peut voir que le patriotisme économique est au cœur de la sécurité économique. Pour Eric Delbecq et Christian Harbulot, il faut protéger les intérêts nationaux dans une idée de réciprocité, ce qui interroge bien évidemment les pratiques de libre échange et de protectionnisme. J'insiste, il ne s'agit pas

ici d'un esprit de fermeture mais bien d'un esprit d'ouverture, qui a déjà été signalé auparavant par Alain Juillet. C'est aussi l'idée de protéger la pérennité d'une activité économique, c'est-à-dire la capacité à maintenir un haut niveau de vie. Ce sont les acteurs publics et privés qui la mettent en œuvre grâce par exemple à une politique industrielle. C'est le développement de la vitalité des territoires et c'est aussi une politique qui appartient à une politique de puissance.

Tout cela aboutit à nous interroger sur une notion centrale de la sécurité économique qui celle de **la souveraineté**. Ici, bien évidemment, la souveraineté économique, c'est-à-dire la capacité à rester maître de son destin et de son avenir. Autrement dit la capacité de conserver la possibilité de faire ses choix de se tenir à ses choix, d'édicter ses propres normes et donc de ne pas subir les choix d'autrui. Et donc à l'ombre de la crise sanitaire du [coronavirus](#), on comprend pourquoi la sécurité économique est vue sous un nouvel éclairage.

*Copyright Octobre 2020-Degans/Diploweb.com*

---

## **Radio Diploweb sur les plateformes numériques**

[Radio Diploweb sur Anchor](#)

[Radio Diploweb sur Spotify](#)

[Radio Diploweb sur Apple Podcasts](#)

[Radio Diploweb sur Google Podcasts](#)

---

## **P.-S.**

Docteure en Géopolitique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (2019). Membre du Conseil scientifique du *Diploweb.com*. Agrégée d'histoire. Membre du laboratoire HABITER (EA 2076) de l'Université Reims Champagne-Ardenne. Courriel : axelle.degans@mailo.com.